



Le congé paternité: bon pour les papas et pour les familles

Huit Suisses sur dix y sont favorables, et 63% souhaitent qu'il soit d'au moins quatre semaines. Le congé paternité a la cote, comme le révèle un sondage récent réalisé à la demande d'un grand hebdomadaire romand.

Et pourtant, alors que les jeunes papas suédois bénéficient de 60 jours au moins de congé, avec un salaire garanti à 80%, en Suisse le code des obligations (art.329 al.3 CO) prévoit que «[...] le père puisse prendre un ou deux jours de congé»...

Depuis quelques années toutefois, des collectivités publiques et des entreprises innovent. C'est ainsi que les villes de Zurich et de Lausanne offrent aux pères cinq jours de congé payé supplémentaires. Certaines grandes entreprises, considérant que le congé paternité peut être un investissement rentable, font encore mieux. Depuis 1999, Swiss Re octroie aux nouveaux pères deux semaines de congé payé. Swisscom, de son côté, leur accorde depuis 2006 deux semaines payées, à prendre durant les 12 mois suivant la naissance. Quant aux collaborateurs de la Migros, ils bénéficient depuis le début 2007 de deux semaines de congé, auxquelles peuvent s'ajouter deux semaines non rémunérées.

Pour que chaque nouveau papa de ce pays puisse également bénéficier de temps avec son enfant, le socialiste Roger Nordmann a déposé au Parlement une motion demandant *Un congé paternité pour associer les pères dès la naissance*.

Personne ne le conteste aujourd'hui, la présence du père à la naissance de son enfant, ainsi que dans les semaines qui suivent sa naissance, est très importante. En associant mieux le père à l'organisation familiale, le congé paternité permettra également d'améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes, et de favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle pour les deux parents.

Chantal Ostorero
Parti socialiste, Grandvaux